



DOSSIER de (RÉ)INSCRIPTION « MUSIQUE » ANNÉE 2025 / 2026

Inscription ☐

Réinscription ☐

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE INSTRUIT

ÉLÈVE ou INSCRIT ADULTE

NOM et PRÉNOM :

Sexe : F ☐

M ☐

DATE de NAISSANCE: ____/____/____ à ____

Scolarisé (e) à : École primaire Jean Burger ☐

École primaire JJ Rousseau ☐

Collège Le Breuil ☐ Lycée Gustave Eiffel ☐

Autres ☐ **Classe**

Nom École maternelle (**Talange**) fréquentée : _____

Petits ☐ Moyens ☐ Grands ☐

RESPONSABLE de FAMILLE

NOM et PRÉNOM _____

(sauf si l'inscrit(e) adulte est la même personne)

SITUATION FAMILIALE : marié(e) ☐ célibataire ☐ autre ☐

ADRESSE _____

C.P. : _____ VILLE _____

TEL.1 : _____ Portable : (pour envoi SMS en cas d'urgence) : _____

E-MAIL (adresse utilisée couramment) : (**écrire en lettres majuscules très lisiblement**)

_____@_____

Si vous modifiez votre mail en cours d'année, merci de nous en tenir informés ou le modifier dans votre espace personnel "Imuse".

Nom de l'Assurance Responsabilité Civile : _____ N° : _____

- **J'autorise** le Conservatoire à utiliser les prises de vues représentant l'inscrit et/ou d'user d'un droit à l'image respectant le cadre de la législation en vigueur, pour servir de promotion aux manifestations publiques organisées par l'établissement.

oui ☐ non ☐

DISCIPLINE(S) CHOISIE(S)

¹ER INSTRUMENT

²ème INSTRUMENT

(pour l'inscrit souhaitant étudier 2 instruments)

FORMATION MUSICALE : Journée et plage horaire choisies

PARCOURS DÉCOUVERTE : (6 ans, entrée CP, un instrument par trimestre, sans prêt d'instrument)

* Inscription en Cours Diplômant ☐

Parcours "traditionnel" ☐

Parcours "aménagé" ☐
(choix accessible à l'inscrit admis à l'évaluation
de fin d'année de formation musicale en 2^{ème}
année 2^{ème} cycle)

Ensemble(s) choisi(s) dans le cadre du parcours aménagé :

IMPORTANT : le choix de(s) l' (les) ensemble(s) devra être validé avec le professeur d'instrument

- | | |
|--|--------------------------|
| ☐ Atelier vocal des jeunes (ouvert aux élèves du second cycle) | - répétition mercredi AM |
| ☐ Orchestre d'harmonie (instruments à vent et percussions) | - répétition mardi soir |
| ☐ Orchestre des Jeunes (instruments à cordes, vent et percussions) | - répétition jeudi AM |
| ☐ Ensemble musiques actuelles (chant, batterie, piano, guitare, basse, saxophone) | - répétition jeudi AM |
| ☐ Ensemble musique ancienne / renaissance | - répétition mercredi AM |
| ☐ Ensemble à cordes / musique de chambre | - répétition à définir |

* Inscription en Cours Loisirs ☐

Cursus ouvert aux inscrits de moins de 18 ans, sous réserve de remplir les conditions du règlement des études.

* Inscription en Cours Adulte ☐ Cursus ouvert aux inscrits de plus de 18 ans

FORMATION MUSICALE « ADULTES » (cours collectifs d'une heure)

Souhaitez-vous suivre les cours de formation musicale ? oui ☐ non ☐

(Il est conseillé aux débutants de suivre ce cours)

Si oui, lequel ? INITIATION ☐ INTERMÉDIAIRE ☐ CONFIRMES ☐

Chaque création de niveau est conditionnée par un nombre suffisant d'inscrits.

ÉTUDES MUSICALES ANTÉRIEURES (SI NOUVELLE INSCRIPTION)

L'inscrit(e) a-t-il déjà fréquenté un autre établissement ? oui ☐ non ☐

Si oui, nom de l'école : _____

Indiquez le(s) dernier(s) niveau(x) fréquenté(s) :

- en instrument (précisez également l'instrument joué) : _____
- en formation musicale : _____
- autres (chant choral, musique d'ensemble,) : _____

Nota : une attestation sera à demander auprès de cet établissement. Un test de niveau sera effectué à la rentrée.

PRÊT D'INSTRUMENT

Souhaitez-vous le prêt d'un instrument ? oui ☐ non ☐
(sauf piano, batterie, clavier et instruments électriques)

Si oui, lequel ? :

Pour bénéficier d'un prêt d'instrument, l'inscrit devra retourner à l'administration du Conservatoire dans les meilleurs délais (au plus tard le premier jour de cours) la convention de prêt complétée et impérativement accompagnée du règlement et du chèque de caution.

JARDIN et ÉVEIL MUSICAL

- **Jardin musical** : (enfants âgés de 3 à 4 ans - 45 mn hebdomadaires) : **3/ 4 ans** ☐

Sous condition de pouvoir justifier d'une scolarisation en petite section maternelle

- **Éveil musical** : (enfants âgés de 4 à 6 ans - 1h hebdomadaire) : **4/ 5 ans** ☐ **5/6 ans** ☐

COURS de CHANT CHOISI

Niveau année précédente : ☐ Cycle « Initiation » (30 mn)
 ☐ Cycle « Perfectionnement » (45 mn)

INSCRIPTION aux ENSEMBLES VOCAUX et INSTRUMENTAUX

- Il n'est pas obligatoire de suivre un cours individuel pour s'inscrire aux ensembles proposés.
- Pour les ensembles instrumentaux, l'inscription est réservée aux élèves justifiant d'**au moins 2 années d'études instrumentales** et aux nouveaux inscrits possédant une première expérience musicale.
- Les ensembles vocaux sont ouverts aux débutants et aux chanteurs expérimentés.
- **La pratique de la musique d'ensemble est gratuite pour les élèves suivant des cours au Conservatoire Municipal.**

Ensembles répétant hebdomadairement toute l'année (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits) :

- ☐ Chœur Adultes « La Stravaganza » (Hommes, Femmes)
- ☐ Chœur de Femmes « Voce Cantica »
- ☐ Atelier vocal des jeunes : ensemble vocal destiné aux élèves âgés de 11 à 15 ans
- ☐ Chœur d'Enfants "Les Witty Kids" : destiné aux enfants de moins de 11 ans
- ☐ Orchestre d'harmonie (instruments à vent, bois, cuivre et percussions)
- ☐ Orchestre des Jeunes (destiné aux jeunes élèves - instruments à cordes, vent et percussion)
- ☐ Classe d'Orchestre (destiné aux élèves du 1er cycle d'étude)
- ☐ Ensemble à Cordes / Musique de Chambre : alto, violon, violoncelle, piano
- ☐ Ensemble de Flûtes/Guitares
- ☐ Atelier Percussions
- ☐ Ensemble musiques actuelles (chant, batterie, piano, guitare, guitare basse, saxophone)
- ☐ Ensemble «Terpsichore » (musique ancienne / renaissance)

PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Résidant Talange, Personnel Communal, assimilés à la tarification talangeoise ou résidant communes CCRM *:

- **A joindre obligatoirement à l'inscription : JUSTIFICATIF DE DOMICILE** (facture d'électricité ou autre, de moins de 3 mois) AU NOM DU RESPONSABLE LÉGAL.

- **A nous fournir avant le 15 Octobre : CERTIFICAT DE SCOLARITÉ** POUR L'INSCRIT RÉSIDANT À L'EXTÉRIEUR ET SCOLARISÉ À TALANGE OU CERTIFICAT DE SCOLARITÉ POUR L'INSCRIT JUSTIFIANT AVOIR ÉTÉ SCOLARISÉ AU COLLÈGE LE BREUIL ET POURSUIVANT SES ÉTUDES A L'EXTÉRIEUR DE TALANGE.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE INSTRUIT

Art. 11.7 du règlement intérieur :

« **Tout élève est inscrit pour l'année complète.** La démission ne permettra ni une suspension, ni une réduction de **la participation financière qui restera due pour l'année entière, sauf cas de force majeure dûment justifié** : hospitalisation et maladie d'une durée supérieure ou égale à 1 mois, déménagement, stage et formation professionnelle d'une durée supérieure ou égale à 1 mois, absences consécutives et répétées de l'enseignant sans possibilité de rattrapage des cours »

- **Toute absence devra être exclusivement signalée par les parents à l'administration du Conservatoire**

**Toute démission en cours d'année devra être justifiée par écrit
à l'administration du Conservatoire.**

**Je m'engage à régler auprès du Service de Gestion Comptable de Metz
le montant des sommes dues fixées par le Conseil Municipal.**

Fait à Talange, le

Signature :
(Parents ou inscrit Majeur) :

**L'INSCRIPTION AU CONSERVATOIRE MUNICIPAL GEORGES BRASSENS IMPLIQUE
L'ACCEPTATION DU RÈGLEMENT DES ÉTUDES**

* **Communes appartenant à la CCRM** : ANTILLY – ARGANCY – AY sur MOSELLE – CHAILLY lès ENNERY – CHARLY ORADOUR – ENNERY - FÈVES - FLÉVY – GANDRANGE – HAGONDANGE – HAUCONCOURT – MAIZIÈRES lès METZ - MALROY – MONDELANGE – NORROY le VENEUR - PLESNOIS – RICHEMONT – SEMÉCOURT - TRÉMERY